

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00260

**PARTENARIATS FONDATIONS - PROGRAMME DE PARTENARIAT 2017-2019
ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA FONDATION I3M.SE MINES
SAINT-ETIENNE**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 30 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Rémy GUYOT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Roland GOUJON

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170606-D2017002600-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170712

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

PARTENARIATS FONDATIONS - PROGRAMME DE PARTENARIAT 2017-2019 ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA FONDATION I3M.SE MINES SAINT-ETIENNE

Saint Etienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité, de l'innovation, de l'ouverture vers l'extérieur au sein de son territoire et plus particulièrement auprès des étudiants et enseignants-chercheurs dans une logique de développement de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'initiative.

I-LA FONDATION I3M.SE MINES SAINT-ETIENNE

La Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne est un organisme sans but lucratif créé en 1946 et reconnu d'utilité publique en 1947. Elle a "pour but d'encourager et développer, à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, les études et recherches appliquées aux industries".

La Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne soutient des initiatives et des projets dans 4 domaines :

- l'international (mobilités entrantes et sortantes d'enseignants-chercheurs et d'étudiants),
- l'excellence (bourses sur critères sociaux et de mérite),
- valorisation de l'entrepreneuriat auprès des élèves-ingénieurs,
- développement des pédagogies actives (aide à l'acquisition d'équipements et aménagements d'espaces dédiés au sein de l'École).

II-LE PROGRAMME DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN 2017-2019

Le programme d'actions proposé par la Fondation en concordance avec les objectifs de Saint-Etienne Métropole s'articulera autour de 2 axes :

- Entrepreneuriat étudiant,
- Développement international en particulier par la mobilité entrante mais aussi sortante.

La Fondation propose à Saint-Etienne Métropole de créer un fond commun qui serait co-abondé par les deux établissements. Cela permettrait d'exercer un effet levier de 100 % (1 euro d'abondement par Saint-Etienne Métropole génère 1 euro de la Fondation).

Ce dispositif permettra d'appuyer le soutien à l'essaimage de start-ups, potentiellement futures pépites, issues des établissements d'enseignement supérieur et l'accueil temporaire,

au sein des unités de recherche et d'enseignement supérieur stéphanoises, de talents reconnus au niveau international.

Sur le plan thématique, en cohérence avec le projet Saint-Etienne Mines Tech dans le cadre du CPER 2015-2020 et notre dispositif de soutien à l'innovation D2IN, seront privilégiés les secteurs prioritaires suivants :

- La santé et l'ingénierie,
- Le manufacturing,
- Les objets connectés,
- Le génie des procédés.

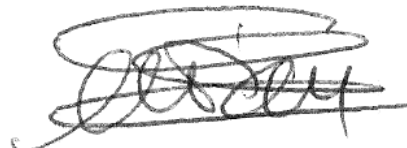
Dans ce contexte, la Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne a sollicité la Communauté Urbaine pour l'attribution d'une subvention de 25 000 € pour l'année 2017 à titre de contribution au programme de partenariat et de soutien convenu avec Saint-Etienne Métropole dans le cadre d'une convention de partenariat triennale pour la période 2017-2019.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 25 000 € à la Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne pour l'année 2017 au titre du programme de partenariat et de soutien convenu avec Saint-Etienne Métropole pour la période 2017-2019 ;**
- **approuve le projet de convention triennale 2017-2019 correspondante à intervenir entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention permettant le versement de la subvention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement sur le compte : INUM-204111-SUBINVFLI.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU